

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Mardi 2 juin 2026, à 18h30,
en salle du Conseil Municipal (Mairie – 1^{er} étage).

Approbation du procès-verbal de la séance du 5 mai 2026

ADMINISTRATION GENERALE - FINANCES

1. Composition de la CCLE (*Commission de Contrôle des Listes Électorales*)
2. Création de 2 postes d'ASVP pour la saison estivale 2026
3. Fixation du nombre de représentants du personnel au CST (*Comité Social Territorial*)

CULTURE / VIE ASSOCIATIVE / SPORT / FETES LOCALES

4. Attribution des subventions 2026 aux associations

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / TOURISME / ENVIRONNEMENT

5. Désignation des membres du Conseil Municipal appelés à siéger au sein de la DFCI
6. Approbation du prêt à usage (COMMODAT) de la parcelle AA32 pour la mise en place d'un éco-pâturage
7. Convention de fauchage avec la Communauté de Communes du Seignanx
8. Avenant n°1 à la convention de DSP relatif à l'exploitation et la gestion d'une aire d'accueil pour camping-cars
9. Mise à disposition des Ondrais de titres de transport gratuits pour la saison estivale 2026

DIVERS

10. Décisions prises par le Maire en vertu des pouvoirs délégués au titre de l'article L.2122-22 du CGCT (*Code Général des Collectivités Territoriales*)
11. Questions et informations diverses

Fait et publié à ONDRES, le 26 mai 2026



Le Maire,
Patrick de CASANOVE.